



Politique Bien-Etre, Santé et Respect des Animaux d'élevage

Juillet 2021

Le projet du Groupe LDC s'articule au travers de 3 axes fondamentaux :

- bien nourrir les consommateurs avec des produits de qualité, accessibles, sains et respectueux de l'environnement issus de filières responsables contribuant au développement des territoires ;
- satisfaire les besoins de nos clients en leur apportant durablement qualité, service, proximité et innovation ;
- faire que les femmes et les hommes, qu'ils soient collaborateurs, éleveurs ou partenaires de la filière, se sentent bien au contact de l'entreprise en privilégiant bienveillance, respect, écoute et partage de la performance.

Pour développer ce projet, sa stratégie « Agir avec nos Territoires » repose sur 4 engagements et 20 critères de performance :

- Elever Durablement ; au travers de filières locales de qualité et contrôlées
- Mieux Vivre Ensemble ; via la qualité de vie au travail des collaborateurs, une chaîne d'approvisionnements responsable, et l'action contre le gaspillage alimentaire
- Respecter la Terre ; par des actions de réduction de l'empreinte des activités et des emballages sur l'environnement et la biodiversité
- et Bien Nourrir ; par des produits sains et sûrs fabriqués au sein de sites certifiés, qui répondent aux besoins des clients et consommateurs

Le bien-être animal est une priorité du Groupe LDC au cœur de son action.

1. Approche du Groupe LDC sur le bien-être animal

Les activités du Groupe LDC en France et en Europe sont l'accoupage, le stockage de céréales, la fabrication d'aliments pour animaux d'élevage, l'organisation de production, le conditionnement d'œufs, l'abattage et la découpe de volaille, la fabrication de produits élaborés de volaille et de produits traiteur, et la commercialisation des produits.

L'élevage en France est une activité portée par des éleveurs indépendants, engagés contractuellement avec le Groupe ou avec des organisations partenaires (coopératives, groupements).

Premier acteur historique des volailles élevées sous signes officiels de qualité (plus de 13 Labels en France accompagnés par LDC, les volailles biologiques, l'AOP Volaille de Bresse...), le Groupe LDC répond aux besoins de ses clients et consommateurs en valorisant les différents modes d'élevage à la fois de volailles traditionnelles élevées en plein-air, et également de volailles élevées en poulailler.

A ce titre, le bien-être animal est une priorité pour LDC, dans l'ensemble des pays où le Groupe a des unités, en France, en Pologne et en Hongrie, pour l'ensemble des espèces élevées dans le Groupe, production avicole comme cunicole, et pour l'ensemble des produits commercialisés au sein du Groupe.

Depuis la naissance jusqu'à l'abattage des volailles, le Groupe met en œuvre des cahiers des charges qui vont au-delà des seules exigences législatives ou réglementaires. En complément, des cahiers des charges sur lesquels reposent les productions sous signes officiels de qualité (conditions de productions communes Label Rouge, règlement Bio...) et du déploiement des chartes interprofessionnelles pour les autres volailles, LDC a lancé en 2017 la démarche de progrès *Nature d'Éleveurs*. Il s'agit d'une démarche éthique qui engage encore davantage la filière française au respect des animaux (confort, santé, expression des comportements propres à l'espèce...) et à l'évaluation du bien-être animal dans les élevages.

Nos éleveurs partenaires et nos salariés respectent les animaux qu'ils élèvent ou qu'ils transportent. Ils leur apportent quotidiennement des conditions de vie adaptées et des soins quotidiens pour le confort. Ils préservent leur santé et favorisent l'expression des comportements naturels propres aux différentes espèces. Le bien-être animal est aussi primordial à l'obtention de produits de qualité et à des résultats technico-économiques satisfaisants. C'est également un enjeu majeur pour l'image et l'avenir de notre filière.

2. Politique du Groupe LDC relative au bien-être animal

La relation entre les hommes et les animaux, ainsi que la condition des animaux est au cœur des préoccupations du Groupe, sur l'ensemble de sa chaîne de valeur. Le Groupe LDC est de ce fait très attentif au bien-être mais aussi à la santé des animaux tout au long de leur vie, dans l'ensemble des pays où le Groupe a des unités, en France, en Pologne et en Hongrie, pour l'ensemble des espèces élevées dans le Groupe, et pour l'ensemble des produits commercialisés au sein du Groupe.

GOUVERNANCE

Le bien-être animal fait l'objet de nombreuses attentions et de questions de la part de nos clients, consommateurs, collaborateurs et éleveurs, mais aussi des institutions et des associations de protection animale. Le Groupe a ainsi structuré en septembre 2018 un service support Développement Durable, qui parmi ses missions, dialogue régulièrement avec les parties prenantes pour prendre en compte les enjeux et les attentes dans la stratégie du Groupe. Concernant les associations liées au bien-être animal, le Groupe adhère à Humane Slaughter Association et échange avec plusieurs ONG.

Le Groupe LDC a constitué un groupe de travail chargé de collecter, coordonner et classer les données, et de mettre en place un outil de reporting centralisé pour rendre compte de la performance du Groupe sur le sujet du BEA.

Au sein du Groupe LDC, le Bien-Etre Animal concerne de nombreux acteurs, depuis la Direction Générale aux équipes opérationnelles, et notamment celles en lien avec les animaux vivants. Plus spécifiquement, la Direction Qualité Groupe est en charge de l'animation de ces thématiques, en collaboration avec les directions de sites.

Outre les contrôles officiels du respect des réglementations en matière de protection animale par les autorités, la responsabilité opérationnelle du bien-être des animaux et du suivi de sa conformité est portée :

- au sein des élevages : au quotidien par les éleveurs, accompagnés des équipes techniques, suivis par des vétérinaires qui encadrent la santé des animaux, et audités par des organismes indépendants selon les démarches qualité dans lesquelles sont engagés les acteurs;
- dans le cadre des activités d'abattage, via le suivi et des contrôles internes par les équipes qualité et les équipes opérationnelles formées à la protection des animaux, via des contrôles réalisés par des organismes indépendants (notamment dans le cadre du référentiel AEBEA)

Le Bien-Etre Animal est également un sujet prioritaire pour le département Recherche et Développement du Groupe, pour lequel il constitue l'une des thématiques stratégiques.

Les projets de recherche du Groupe sont menés en collaboration avec des partenaires extérieurs tels que les Instituts de Recherche publics, les Centres Techniques, les Universités ou Ecoles d'Ingénieurs, ou encore les Pôles de Compétitivité.

Le groupe investit sur les thèmes de recherche et développement suivants :

- L'amélioration du bien-être animal et des pratiques au sein du secteur : évaluation du comportement des animaux en élevage, alternatives à l'élimination des poussins via l'ovosexage et l'élevage des poussins, et alternatives aux interventions sur les animaux, développement de l'élevage de races à croissance lente, tests de nouveaux substrats à picorer, optimisation de la qualité des litières, de l'eau de boisson, de la lumière naturelle, de l'utilisation des parcours par les animaux...
- Les alternatives à l'usage d'antibiotiques afin de limiter la présence de flores pathogènes dans les élevages, par des moyens alternatifs tels que la vaccination, l'usage de probiotiques ou d'extraits végétaux dans l'alimentation

Le Groupe adhère à la définition donnée par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) qui fait aujourd'hui référence et l'intègre, dans l'ensemble de ses achats avec ses fournisseurs d'ingrédients, au travers d'un paragraphe spécifique dans le contrat cadre Achat et sa charte « qualité et RSE » associée. Cette définition renvoie aux 5 grands principes énoncés par le Farm Animal Welfare Council (FAWC). Les actions de LDC portent ainsi sur :

- le libre accès à de l'eau fraîche et un régime alimentaire apte à entretenir santé et vigueur ;
- un environnement approprié, comportant des abris et des zones de repos confortables ;
- la prévention ou le diagnostic et le traitement rapide ;
- un espace et des équipements adéquats pour les animaux, et le contact entre animaux de la même espèce ;
- des conditions d'élevage et à un traitement évitant la peur et le stress.

Le Groupe applique les réglementations en vigueur et met en œuvre d'autres pratiques innovantes pour répondre à la fois aux attentes sociétales des citoyens et aux attentes des consommateurs.

LES CAHIERS DES CHARGES ET NOTRE DEMARCHE NATURE D'ELEVEURS

Pour toutes les activités concernant les volailles sous signes officiels de qualité (label rouge, bio, AOP), le Groupe veille à l'application stricte des cahiers des charges spécifiques à chaque production. Les engagements de ces cahiers des charges reconnus officiellement par les pouvoirs publics français en faveur du bien-être et de la santé des animaux sont reconnus pour être parmi les plus exigeants au monde. Ils garantissent des volailles d'excellence en matière de qualité et répondent aux attentes sociétales les plus exigeantes. Cette activité concerne près de la moitié des 6 000 élevages partenaires du Groupe.

Pour l'activité concernant les volailles de chair en poulailler, le Groupe déploie tout d'abord les chartes interprofessionnelles accréditées COFRAC auprès de ses éleveurs partenaires et en vérifie la bonne application.

Ces référentiels collectifs français permettent de s'assurer d'un premier niveau de respect des bonnes pratiques d'élevage.

En outre, le Groupe a défini un nouveau contrat de progrès Amont avec des engagements supplémentaires, intitulé « *Nature d'Éleveurs en Terres de France* ». Cette démarche ambitieuse d'aviculture durable vise l'amélioration continue de l'élevage en France. Elle engage l'ensemble des partenaires du Groupe : les éleveurs, les couvoirs, les fabricants d'aliments, les organisations de production et les abattoirs à respecter des exigences élevées en matière de respect des animaux, mais aussi de qualité des produits, de respect de l'environnement et de protection économique des éleveurs et de la filière. Cette démarche est adaptée pour suivre l'évolution des connaissances et des attentes sociétales. Les objectifs de la démarche sont ainsi révisés régulièrement.

L'objectif est que 100 % des élevages concernés en France soient référencés au plus tard en 2025 (c'est-à-dire avec un résultat conforme après audit par un organisme indépendant). Lancée depuis septembre 2017, la démarche a été présentée à l'ensemble des organisations et Groupements partenaires de LDC et est en cours de déploiement. Elle engage contractuellement les acteurs de la filière au respect de ses exigences. Chaque acteur est contrôlé en interne par les services qualité des organisations de production, et en externe par des organismes indépendants chaque année via une grille d'audit dédiée.

Les élevages sont agréés sur la base d'une grille d'audit spécifique avec 40 points à contrôler dont certains, tels que la lumière naturelle, l'enrichissement de l'espace de vie des animaux (perchoirs, blocs à picorer...) sont rédhibitoires (KO). L'absence de KO est un prérequis. L'évaluation doit démontrer d'un minimum de 80 % de conformité pour être agréé et si ce seuil n'est pas atteint pourra être agréé sous réserve d'une mise en conformité des différents points sous 3 mois.

Pour les élevages n'ayant pas atteint la notation de 90 %, la démarche d'amélioration continue impose a minima des audits de renouvellement de l'agrément chaque année avec l'exigence d'une amélioration du score par rapport à l'audit initial et l'augmentation du nombre de points conformes.

Sur l'ensemble de la filière, 70 points sont contrôlés par des organismes indépendants, dont 40 en élevage. Sur l'ensemble des points contrôlés, 29 sont relatifs à la maîtrise du bien-être et à la santé animale.

En matière de bien-être et de santé animale, la démarche repose sur les thématiques suivantes :

- Espace disponible et aménagements des poulaillers (réduction de densité de 10 % par rapport aux densités historiquement pratiquées, perchage et substrats à piquer, disponibilité du matériel de distribution d'aliments et d'eau, matériel et réglages pour assurer la qualité de l'air...)
- Lumière naturelle, temps de repos minimum pour toutes les espèces, maîtrise des paramètres d'ambiance et de la litière (sèche et friable)
- Préservation et suivi de la santé : biosécurité, soins aux animaux, plan de réduction des traitements antibiotiques et de suppression des antibiotiques d'importance critique avec le développement de solutions naturelles alternatives (extraits végétaux, probiotiques...). Les antibiotiques ne peuvent être utilisés qu'en dernier recours en tant que traitement pour rétablir la santé et le bien-être d'un lot malade, après diagnostic et sous prescription vétérinaire.
- Alimentation adaptée à chaque espèce et âge conforme aux exigences de Nature d'Éleveurs : 100 % végétaux, minéraux et vitamines, à base de céréales entières 100 % françaises, fabriquée en France.
- Respect des bonnes pratiques de ramassage des volailles en fin d'élevage, de transport et d'abattage.
- Evaluation du bien-être animal en élevage (suivi des mortalités et de la santé, déploiement de l'application EBENE permettant de suivre les indicateurs de santé et de comportement) et à l'abattage (état des pattes, des ailes, homogénéité des lots...).

La démarche Nature d'Éleveurs est également en cours de déploiement au sein des filières poulet, dinde, caille, œufs de consommation, et des activités de reproduction. Pour la filière cunicole française, la démarche Nature

d'Éleveurs Lapin a obtenu une Mention d'honneur au Lapin d'or du CIWF en juin 2021. Elle accompagne les éleveurs et les engage au respect d'exigences concernant la qualité des produits, l'environnement, la santé des animaux et s'appuie notamment sur le déploiement de nouveaux habitats favorisant le bien-être des lapins dans les élevages en engraissement.

Au-delà du respect de la réglementation, nos démarches d'élevage durables permettront avant fin 2025 à 100% des élevages partenaires du pôle volaille de disposer de poulaillers compatibles avec les critères de l'European Chicken Commitment (lumière naturelle, perchoirs et substrats à picorer pour l'expression des comportements naturels, qualité de l'air, absence de cages et d'étages), et d'être audités par un organisme de contrôle indépendant.

En 2020, la part des élevages français de poulets, dindes, canards, pintades et poules pondeuses partenaires du Groupe engagés dans une démarche contrôlée AOP, Bio, Label Rouge, Certifiée dont l'élevage sortant à l'extérieur, European Chicken Commitment et Nature d'éleveurs est de 63% (contre 53 % en 2018), et le déploiement de ses démarches se poursuit en 2021.

Concernant l'European Chicken Commitment (ECC), le Groupe LDC fournit déjà de la viande de poulet répondant à l'ensemble des critères concernés à tous ses clients qui lui en font la demande et en développe la production. Il propose et développe des marques et des gammes à marque propre qui respectent a minima l'ensemble des critères de l'ECC.

NOS PRATIQUES GENERALES

Génétique et biodiversité :

Le Groupe proscrit fermement, pour tout animal, les pratiques de modification génétique des animaux et de clonage, pour sa production et au sein de sa supply chain, dans l'ensemble des pays dans lesquels il opère.

Dès son origine, le Groupe s'est positionné sur la sauvegarde et la diversité des espèces, avec les volailles fermières de Loué, puis, avec son implantation progressive dans tous les bassins de production français, sur le label rouge et volailles régionales, notamment par exemple avec la volaille des Landes, la volaille fermière de l'Ardèche (IGP) ou la volaille de Bresse AOC. D'autres contributions en cours pour la préservation de races anciennes sont également menées.

Modes d'élevage :

Par l'échange avec les parties prenantes (clients, éleveurs, fournisseurs, partenaires, associations, pouvoirs publics...), le Groupe adapte ses pratiques et ses recommandations en recherchant toujours le bon équilibre pour tous. LDC développe ainsi pour toutes les espèces en France et en Europe les productions en plein-air (volailles label rouge et biologiques, poules pondeuses en plein-air, volailles certifiées sortant à l'extérieur etc.) et en poulailler (volailles du quotidien et volailles certifiées) selon les besoins de tous les marchés et de toutes les tendances de consommation.

En préservant et développant avec ses partenaires de la filière les élevages sous signes officiels de qualité, notamment Label Rouge et Biologique, le Groupe LDC contribue depuis son origine activement au déploiement d'une offre française d'exception de volailles traditionnelles élevées en plein-air.

Les conditions d'élevage Label Rouge et Biologiques respectent ou dépassent déjà la plupart des exigences de bien-être animal au niveau mondial (densité, souche, accès au plein-air...).

En 2020, plus de 23% des poulets abattus par le Groupe sont élevés avec accès à des parcours extérieurs.

La démarche Nature d'Éleveurs, pour l'ensemble des activités du Groupe en France permet en complément à l'ensemble des élevages de poulets, de dindes, de pintades et de canards en poulailler de respecter des engagements qui vont au-delà du respect de la réglementation :

→ réduction des densités de 10%,

- lumière naturelle,
- l'enrichissement du milieu avec des perchoirs et des substrats à picorer pour l'expression des comportements naturels,
- qualité de l'air,
- absence totale de cages et de systèmes à étages,
- réduction des traitements antibiotiques,
- et audit par des organismes de contrôle indépendants.

Dans la filière des œufs de consommation, le Groupe renforce chaque jour sa position historique de spécialiste et leader des œufs issus d'élevages de poules alternatifs à la cage (label, bio et plein-air). Le Groupe LDC mène en effet depuis toujours une politique en faveur des modes d'élevages alternatifs, et est d'ailleurs reconnu pour cette action par ses clients et ses partenaires. Il continue notamment à contribuer au développement des œufs fermiers label rouge et biologiques. 99 % des élevages partenaires de sa filière œuf pratiquent déjà exclusivement des modes d'élevage alternatifs à la cage. Les 2 derniers élevages à ne pas avoir encore complètement fait évoluer leur mode d'élevage, sont en cours de reconversion vers des modes d'élevage alternatifs et cesseront totalement l'élevage en cage au plus tard en 2025.

Le Groupe LDC, leader des œufs alternatifs, confirme que la totalité des œufs produits mais également des œufs et ovoproduits commercialisés ou utilisés pour toutes ses marques propres dans l'ensemble de son périmètre, sera d'ici 2025 au plus tard exclusivement issue d'élevages de poules élevées au sol, en plein air, ou selon les modes de production label rouge ou biologique.

Biosécurité :

Outre les règles strictes appliquées en élevage et contrôlées dans le cadre des démarches qualité afférentes aux différentes productions, le Groupe met en place des outils de prévention et de gestion de crise et se dote d'un plan d'action détaillé avec :

- des exercices de simulation, avec l'accompagnement d'un cabinet tiers indépendant et des services des Directions Départementales de la Protection des Populations ;
- des formations spécifiques des équipes concernées à la biosécurité (chauffeurs, opérateurs de quai, équipes qualité, responsables de production, responsables d'abattoirs, ...);
- la diffusion d'un guide à destination de l'ensemble des filiales du Groupe s'adaptant aux évolutions des maladies zoonotiques aviaires ;
- des contrôles réguliers sur site dans le cadre des audits internes par l'équipe Qualité

Aussi, lors du chargement, éleveurs et transporteurs collaborent et contrôlent visuellement que les équipements de transport soient propres, et en bon état, afin également de ne pas blesser les animaux. Des plans de contrôle existent pour s'assurer de la conformité des nettoyages et désinfection des équipements sensibles.

Alimentation :

Outre les engagements liés aux cahiers des charges encadrant chaque filière, tous les sites d'élaboration d'aliments du pôle amont respectent le plan de contrôle et de surveillance OQUALIM pour la qualité des matières premières et des produits finis.

Pour répondre aux besoins de ses volailles ils favorisent le recours aux approvisionnements durables.

Pour les protéines végétales, ils privilégient préférentiellement les matières premières locales comme les tourteaux de colza, de tournesol ou le pois et développent également le soja français, ou par défaut les importations présentant le plus de garanties de durabilité.

Ainsi en 2020, près de 45 % des protéines végétales utilisées étaient d'origine France ou Europe continentale, et 100% des céréales entières étaient françaises.

Le Groupe a souhaité renforcer son engagement en soutenant en 2021 aux côtés de ses clients de la distribution, le Manifeste pour une mobilisation des acteurs français pour lutter contre la déforestation importée liée au soja, et appelle à une législation européenne pour que le soja responsable devienne la norme.

Le pôle Amont est également adhérent de la démarche collective DURALIM engagée avant 2025 au plus tard pour 100% d'approvisionnements durables.

Le Groupe adapte, pour certaines de ses gammes de produits, la composition de l'alimentation des volailles (alimentation à base de graines de lin par exemple) notamment pour répondre à certaines attentes nutrition-santé.

Le Groupe impose une alimentation ne contenant ni antibiotiques facteurs de croissance ni hormones, pour l'ensemble de son périmètre (tous pays d'implantation, d'espèces et de produits commercialisés).

Au travers de ses relations contractuelles avec les éleveurs et des cahiers des charges d'élevage, LDC veille aussi à la qualité de l'eau distribuée aux animaux, passant notamment par le contrôle de la potabilité de l'eau de boisson des volailles et le contrôle et l'entretien régulier des équipements et canalisations d'eau.

Santé des animaux :

Le Groupe s'appuie sur un plan de préservation de la santé des animaux, pour l'ensemble des espèces et des pays dans lequel le Groupe opère, en privilégiant :

- les démarches de biosécurité ;
- des mesures d'hygiène strictes ;
- la réduction de l'usage des antibiotiques en développant des solutions naturelles alternatives en lien avec les vétérinaires des éleveurs.

Interventions sur les animaux :

Le Groupe et ses partenaires amont, notamment de l'accoupage, recherchent depuis plusieurs années et développent des solutions alternatives à l'élimination des poussins d'un jour dans toutes les espèces de volailles par soit l'élevage de l'ensemble des animaux soit par le sexage in ovo dans les filières pondeuses et canards.

Le Groupe limite au strict nécessaire les interventions et mutilations sur les animaux, et développe des solutions alternatives au traitement des becs et des griffes au sein des filières concernées (poules, dindes, canards).

Des groupes de travail ont été constitués pour identifier les axes de progrès possibles et mener des essais. Les développements d'alternatives sont en cours dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue.

Le chaponnage est le cas échéant réalisé par des équipes spécialisées et formées à la biosécurité et au bien-être animal, et le Groupe travaille actuellement sur l'encadrement vétérinaire de cette pratique.

Plus de 85 % des animaux élevés et abattus par le Groupe en 2020 sur l'ensemble de son périmètre (en France et à l'International) sont exempts de toute intervention.

Les enlèvements des volailles en vue de leur transfert vers l'abattoir se réalisent dans de bonnes conditions. A l'arrivée du transport sur l'élevage, les éleveurs organisent et dirigent les opérations, de la préparation au chargement, jusqu'au ramassage avec leurs équipes d'enlèvement. Par son savoir-faire, sa formation et le partenariat technique avec LDC, l'éleveur est garant de la bonne application des procédures pour respecter les animaux.

Accompagnement des éleveurs :

Outre l'accompagnement spécifique des éleveurs lié aux démarches qualité auxquelles ils adhèrent, le Groupe accompagne les futurs éleveurs en leur proposant une formation spécifique intitulée en France *Génération Nature d'Éleveurs*, incluant le bien-être animal (BEA). Des formations et réunions d'information sont également organisées régulièrement pour tous les éleveurs, lors desquelles le BEA est abordé. Les conseillers d'élevage au sein des groupements de producteurs conseillent et appuient quotidiennement et de manière individualisée les éleveurs. Les responsables qualité de chaque organisation de production (OPA) amont audite également les éleveurs afin de s'assurer de la maîtrise de la qualité des élevages et vérifier le respect des cahiers des charges, y compris en matière de BEA, partie intégrante des cahiers des charges.

Un contrat de production permet de garantir les prix et protéger le revenu des éleveurs, des primes à la qualité des produits basés sur des indicateurs de santé et de bien-être animal sont mises en place, et des aides aux investissements sont versées aux éleveurs pour les accompagner dans leurs travaux d'adaptation des élevages.

Permettre aux éleveurs et à la filière d'être soutenus techniquement et financièrement, est un prérequis pour s'assurer du respect du bien-être animal sur l'ensemble des maillons.

Transport :

Le Groupe préserve une implantation et une répartition de ses sites d'abattage à proximité des bassins d'élevages.

Les durées de trajet sont ainsi limitées à moins de 3 heures en moyenne sur le périmètre du Groupe, et n'excèdent pas 6 heures. Les éleveurs et les abattoirs collaborent ensemble pour appliquer les consignes de respect des animaux lors des chargements. Les conditions météorologiques sont aussi prises en compte afin d'adapter les conditions de transport.

Abattage :

Chaque site d'abattage est spécifiquement formé à la protection animale par un organisme indépendant. Aussi, tout le personnel au contact d'animaux vivants suit obligatoirement et régulièrement, une formation pour devenir soit Responsable Protection Animale (RPA) soit Opérateur Protection Animale (OPA).

Le Groupe dans l'ensemble de son périmètre a mis en place un vaste plan d'aménagement de ses quais de réception afin d'améliorer les conditions de confort des animaux dans les aires d'attente et dans la zone d'accès vers l'étourdissement par la limitation avec le contact humain, le contrôle de la luminosité, de la ventilation et la brumisation, si nécessaire. Des rampes de confort sont installées pour les volailles avant l'électronarcose.

Le Groupe investit et déploie au sein de ses abattoirs des systèmes de caméras au sein des zones de présence des animaux vivants.

Le Groupe, sur l'ensemble des espèces et de son périmètre géographique, pratique l'étourdissement préalable de façon systématique même en cas d'abattage rituel. Les techniques d'étourdissement utilisées sont, soit l'électronarcose, soit l'étourdissement sous atmosphère contrôlée. L'efficacité de l'étourdissement est contrôlée sur les chaînes par des opérateurs formés régulièrement.

Le Groupe cherche continuellement à améliorer ses techniques et ses installations, et investit régulièrement dans ce cadre, en développant autant que possible l'étourdissement sous atmosphère contrôlée.

Ainsi, 100% des animaux abattus par le Groupe (pour l'ensemble des espèces et des pays) sont étourdis préalablement à l'abattage. Et 52 % des poulets abattus par le Groupe LDC en France en 2020 étaient déjà étourdis sous atmosphère contrôlée.

Traiteur :

La politique de l'activité est notamment orientée sur l'origine France des viandes. Les produits à marque Marie et Traditions d'Asie utilisent ainsi du bœuf, du porc et de la volaille 100 % français. Pour l'ensemble de ses recettes, Marie et Traditions d'Asie optent déjà exclusivement pour des œufs et des ovoproduits tous issus de poules élevées en plein air.

En 2020, le Pôle Traiteur a également renforcé les exigences de ses cahiers des charges en matière de bien-être animal, d'élevage et de pêche durable.

Consommateurs :

Le Groupe LDC est depuis toujours soucieux de satisfaire les consommateurs. Le Groupe évalue chaque année les besoins et le niveau de satisfaction des consommateurs de ses produits à marque par un indicateur dédié et s'engage à l'améliorer en continu. En réponse, le Groupe LDC fait le choix de produits de qualité, accessibles à tous, qui garantissent l'origine locale et le respect des animaux.

A l'horizon 2025, tous les éleveurs de volailles partenaires du Groupe en France seront encadrés par un système d'accréditation contrôlé par un organisme tiers qui garantit au consommateur le respect des exigences.

3. Reporting et Conclusions sur la performance relative au bien-être animal

LA RECONNAISSANCE DES ACTIONS MENEES PAR LES FERMIERS DE LOUÉ

Le Trophée du Marketing 2021 a été remis aux Fermiers de Loué, pour leur campagne d'affichage innovante et humoristique, qui s'inscrivait dans le cadre des élections municipales de 2020 en France. La campagne a été largement relayée dans les médias traditionnels et sur les réseaux sociaux. Cette campagne a permis de sensibiliser citoyens et consommateurs sur le sujet du bien-être animal et de son étiquetage, tout en leur faisant savoir que les poulets des Fermiers de Loué ont tous reçu la meilleure note (A) de l'étiquette bien-être animal.

LES INDICATEURS DE LA DEMARCHE NATURE D'ELEVEURS DE LDC

Le nombre d'éleveurs engagés dans la démarche est suivi au quotidien. Les indicateurs suivants permettent de mesurer les avancées en termes de bien-être animal :

- L'environnement des animaux : la disponibilité aux mangeoires et aux abreuvoirs, la densité et la mortalité, l'ambiance et la qualité de l'air, la qualité de la litière ;
- Les comportements des animaux : la répartition des animaux dans le poulailler, les interactions entre congénères, l'exploration de l'environnement, le toilettage...
- Les informations sanitaires : comme la mobilité, le poids des animaux, les lésions et les blessures, l'utilisation de produits de santé et notamment le suivi précis du recours aux traitements antibiotiques.

Ces indicateurs sont recensés en amont (au niveau de l'élevage) et en aval (au niveau des sites d'abattage). Tous ces indicateurs sont stockés et analysés. Les écarts sont analysés et recoupés avec les résultats technico-économiques et ensuite communiqués aux éleveurs et aux équipes des organisations de production (technique, qualité, planning). Des plans d'actions et des plans de progrès sont alors mis en place, de façon concertée pour éliminer les non-conformités.

Afin de promouvoir et récompenser l'amélioration continue et l'engagement quotidien des éleveurs en faveur du bien-être et de la santé des animaux, le Groupe a mis en place des aides aux investissements et des primes

à la qualité des lots. Les équipes techniques et qualité sont également évaluées et objectivées sur ces mêmes objectifs.

De plus, le Groupe met en place des programmes de formation à tous les niveaux pour soutenir la performance et l'amélioration continue auprès des éleveurs et salariés concernés tout au long de la filière, au niveau des élevages comme au niveau des sites de production. Ces formations concernent le bien-être animal, la préservation de la santé des animaux, le comportement des hommes en présence d'animaux, ...

Nature d'Éleveurs est déployée progressivement auprès de l'ensemble des filières. Aussi, une Mention d'Honneur aux Lapins d'Or a été remise à la démarche Nature d'Éleveurs, pour son engagement à développer un système d'élevage hors cage, plus respectueux du bien-être des lapins en engraissement et à la déployer dans tous les élevages produisant sous cette initiative.

LE REPORTING CHIFFRÉ

Outre tous les détails chiffrés déjà indiqués dans ce document, voici les principaux indicateurs à retenir pour 2020 :

Concernant l'élevage :

- Déjà 63 % des élevages en France sont engagés dans des démarches d'élevage durables (AOP, Bio, Label Rouge, Certifié dont sortant à l'extérieur, ECC et Nature d'Éleveurs). Notre objectif : 100 % d'ici à 2025.
- En 2020, plus de 23% des poulets abattus par le Groupe sont élevés avec accès à des parcours extérieurs.
- Concernant l'European Chicken Commitment (ECC), le Groupe LDC fournit déjà de la viande de poulet répondant à l'ensemble des critères concernés à tous ses clients qui lui en font la demande et en développe la production. Il propose et développe des marques et des gammes à marque propre qui respectent a minima l'ensemble des critères de l'ECC.
- 99 % des élevages partenaires de la filière œuf pratiquent déjà exclusivement des modes d'élevage alternatifs à la cage. La totalité des œufs produits mais également des œufs et ovoproduits commercialisés ou utilisés pour toutes les marques propres dans l'ensemble du périmètre, sera d'ici 2025 au plus tard exclusivement issue d'élevages de poules élevées au sol, en plein air, ou selon les modes de production label rouge ou biologique.

Concernant le transport et l'abattage :

- Les durées de trajet des animaux entre les élevages partenaires et les sites d'abattage sont limitées à moins de 3 heures en moyenne, et n'excèdent pas 6 heures.
- 100 % des animaux abattus par le Groupe pour l'ensemble des espèces et des pays sont étourdis préalablement à l'abattage
- 52 % des poulets abattus par le Groupe LDC en France en 2020 étaient déjà étourdis sous atmosphère contrôlée.

Le Groupe continuera à répondre aux besoins et aux demandes de ses clients et consommateurs, notamment en matière de bien-être animal et d'origine locale, et communiquera chaque année sur ses avancées pour reporter les progrès effectués.